Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association des propriétaires du lac Clair de La Macaza

tenue le 11 juillet 2026

Ordre du jour de l'assemblée :

1. Constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Ouverture de l'assemblée
4. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale 2025 (voir en attaché)
5. Rapport du président (Bruno Bédard)
6. États financiers (Paul Marleau)
7. Truites (Bruno Bédard)
8. Chemin du lac Caché (François Labelle)
9. Refuge (Paul Marleau)
10. Notre lac
 a. Qualité de l'eau (Christian Goupil)
 b. Analyse d'eau (Bruno Bédard)
 c. Plantes envahissantes (Chantal Breton)
11. Séances du conseil municipal (Bruno Bédard)
12. Remerciements
13. Modification aux statuts et règlements (Christian Goupil)

Article 5.04 PRÉSIDENT SORTANT

Article actuel :

Le président sortant de charge se fera un devoir d'assister aux assemblées du conseil d'administration. Il assistera le président en charge dans ses directives et ses décisions et il aura droit de vote.

Changement proposé :

Le président sortant de charge se fera un devoir d'assister aux assemblées du conseil d'administration pour assurer la transition pour une durée maximale de 6 mois. Il assistera le président en charge dans ses directives et ses décisions et il aura droit de vote durant cette période.

14. Élections
15. Parole aux membres
16. Levée de l'assemblé

1. **Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée** :
 11/38 personnes (quorum 10%) sont présentes à l'assemblée

2. **Adoption de l'ordre du jour**
 Adopté à l'unanimité

3. **Ouverture de l'assemblée à 10h12**
 Proposeur : François Labelle
 Secondeur : Suzanne

4. **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2025.**
 - Proposition d'adoption du procès-verbal
 - Proposé par Chantal Breton
 - Secondé par Francois Labelle

5. **Rapport du président de l'Association (Bruno Bédard)**
 Assister aux séances du conseil
 Ne pas adresser lettres au maire et aux autres
 Nouveau maire s'est distancé (Bruno)
 Discussion et doléances des riverains au sujet de l'administration municipale.

 Dossier avec la municipalité:
 Rencontre:
 Août
 Bacs bruns:
 Aucun développement
 Mention du conseiller
 Sécurité:
 pancartes pour identifier les entrées cachées
 220 chemin du lac clair
 403-405 chemin du lac caché
 Vitesse chemin lac cache
 radar ???
 Ponceaux:
 Tous les ponceaux ont été et seront réévaluer au 5 ans, etc…
 Ponceau entre 141 et 146 chemin du lac clair doit être remplacé depuis longtemps
 Ponceaux a la Décharge (Evaluation requis)
 Castors:
 Problématique des castors
 Seulement si les infrastructures de la municipalité sont touché

Lac a la grue, Petit lac aux Castors, Lac aux Castors (source)

Entretien des routes:

Élections

Communication avec la municipalité

Bruno fait état des difficultés d'entrer en contact avec le maire. Les nombreuses tentatives en ce sens sont demeurées sans réponse. Bruno fait part du mécontentement que cela provoque au sein de l'association.

Raphaël nous expose que les courriels adressés à plusieurs destinataires principaux à la fois provoquent de la confusion et que les gens n'ouvrent pas les courriels ainsi adressés. Cette explication bien sûr laissait entendre que nos envois au maire comportaient plusieurs destinataires à la fois. Vérification faite, tous nos envois au maire ont été rédigés et adressés conformément à la procédure normale, avec lui comme seul destinataire principal. Qui plus est, une lettre en bonne due forme adressée au maire a été déposée lors d'une séance du conseil municipal. Lettre qui semble-t-il n'a pas été ouverte.

Voici la liste des envois :

- Courriel (Janvier), Après séance du conseil (Février), Courriel (Février), Lettre déposé au conseil (Avril)
- Facebook association, Rencontre conseiller (Raphael) en juin

Par suite des nombreuses tentatives de contact avec le maire qui sont demeurées sans réponse, Raphael a été désigné comme agent de liaison.

Ponceaux:

Ponceau chemin Lac Clair/ chemin lac cache

Ponceau entre 201 & 207 chemin lac clair

Ponceau au 220 chemin lac clair

Courriel (Juin)

Le Comité

Votre équipe

Nouvelles du lac

Règlements généraux

Nous sommes plus de 50 résidences; apprenons à vivre les uns avec les autres

Respect

Distance des berges

Les bouées

Loups, ours, castors, chevreuils, etc…

6. États financiers et membership (Paul Marleau)

En 2025, 38 membres sur 54 ont cotisé à l'Association. Un faible taux qui combiné à la baisse participation des membres rencontrée à l'AG de cette année amène des inquiétudes sur les raisons de cette baisse marquée.

Une discussion suit sur cette question.
On se demande comment susciter l'intérêt des membres pour l'association.
Quelques pistes sont avancées afin trouver réponse :

- Rencontrer les membres en faisant du porte-à-porte demeure une excellente façon d'entrer en contact avec les gens.
 Francine Benoît se propose pour le faire.
 Des trousses d'information lui seront remises.
- Il est décidé de procéder à un sondage auprès des membres pour mieux cerner leurs besoins et leurs attentes.
- On pourrait également organiser des activités de rencontre, comme une épluchette de blé d'inde par exemple …

Voir le rapport financier en annexe.

7. Truites (Bruno Bédard)

300 mouchetées ou 301 truites (une truite arc-en-ciel s'est glissée dans le lot) ont été ajoutées début mai pour faire la joie des pêcheurs et de la faune aquatique
Coût : 1185 $

8. Chemin du lac Caché (François Labelle)

Rapport de François sur les 10 derniers mois qu'il a passé à établir des contacts afin d'améliorer l'état du chemin en territoire de Labelle.

Certaines améliorations ont été constatées :

- Épandage de matériaux
- Passage de la niveleuse
- Formation des opérateurs
- Changement de ponceau
- Effacement des bordures nuisant au drainage
- Fossés nettoyés et réaménagés
- Travaux exécutés par Hydro-Québec qui facilitent l'ensoleillement et l'assèchement

Le rapport produit par la MRC sur l'état global du réseau ne nous a pas été rendu disponible. On aurait aimé y avoir un accès afin de mieux juger la classification du chemin par rapport au reste du réseau.

Globalement François constate que l'état général du chemin montre des améliorations notables ce qui semble être également l'avis des participants.

Comme sur les autres dossiers concernant notre association, les participants souhaiteraient voir une meilleure collaboration de la part du maire de La Macaza qui a été sollicité pour obtenir un appui de la municipalité.

Paul Marleau fait valoir que l'intérêt grandissant pour la pratique de la bicyclette en chemin non pavé pourrait être un incitatif à aménager le chemin de façon plus sécuritaire. Celui-ci pourrait même devenir avec les améliorations souhaitées une valeur écotouristique pour la région. On souhaite notamment l'épandage d'un revêtement anti-poussière, ce qui améliorerait grandement la visibilité avec un impact sur la sécurité lors des rencontres avec les piétons et cyclistes qui empruntent le parcours de façon quotidienne.

François Labelle s'engage à poursuivre ses efforts afin d'améliorer la sécurité du chemin. L'association tient à remercier François pour avoir porté ce dossier avec ténacité et détermination tout en établissant des liens cordiaux avec la municipalité de Labelle.

9. Refuge (Benoit Marleau)

Une affiche afin d'honorer M. Roger Bédard sera déposée au refuge.
Présentation de l'affichette.

10. Notre Lac

A) Qualité de l'eau (Christian Goupil)

L'eutrophisation est un processus normal de l'évolution d'un lac et s'étale normalement sur des milliers d'années. Les changements apportés par l'activité humaine accélèrent ce processus au point que de nos jours nous pouvons observer ces changements sur quelques années, il faut donc surveiller de très près l'évolution de notre lac, vérifier s'il y a des changements … avant qu'il ne bascule définitivement dans un état irréversible. Tout va très vite …

Portrait du lac (carte)

Profondeur moyenne de 9,7 mètres
Fosse : 22 mètres
Superficie : 0,352 km^2

Coloration naturelle (apport des feuilles mortes, minéraux transportés dans le lac, etc)

Contexte avant l'action : RSVL

Prise de connaissance des résultats des analyses de 2025. Le texte accompagnant les résultats fait état d'une situation préoccupante, le lac Clair montre certains signes d'eutrophisation.
étagement des zones :
Oligotrophe (état excellent), Mésotrophe, Eutrophe, Hyper-Eutrophe (état très avancé)

La transparence de 2017 à 2023 se situait entre 3 et 4 mètres (zone mézotrophe) et en 2024 de 2,3 mètres situant le lac dans la zone eutrophe.

Actions qui ont suivi :

Un comité est formé afin d'examiner la situation ; Christian Goupil et Chantal Breton.
Production d'une vidéo destinée aux membres expliquant la situation
Au printemps : Contact avec le CRE (Chantal Breton) et avec le RSVL (Christian Goupil) pour obtenir plus d'information

CRE

Analyse du périphyton
Laurie Ouellette biologiste au CRE : établissement d'une offre de service au montant de 950 $ pour l'étude du périphyton
Une agente du RSVL nous répond entretemps, et Le CA décide d'attendre et de poursuivre le suivi avec le RSVL

RSVL

Stephanie Massé du RSVL détentrice d'une maîtrise en biologiste aquatique/immunologiste nous répond et précise certains points notamment sur notre procédure pour mesurer la transparence de l'eau.
Elle lance l'idée d'une visio-rencontre que nous acceptons. Cette rencontre a eu lieu le 9 juillet dernier, jeudi matin.

Idée générale

Le lac Clair dont la profondeur moyenne le classe dans les lacs profonds de la province devrait se trouver naturellement dans la zone Oligotrophe
L'eau est naturellement colorée
Il y a d'importantes variations des données.
Présentation des graphiques du phosphore et de la chlorophylle.

Le lac montre des signes d'enrichissement des valeurs de phosphore et de chlorophylle, il faut donc demeurer vigilants, poursuivre les mesures et accompagner notre démarche avec le suivi du périphyton, c'est-à-dire des analyses sur le littoral.
Pourquoi c'est important : le littoral est le premier impacté par les changements dans l'environnement.

Bonne nouvelle : Le tout nouveau projet ***«Lacs du Québec» Plan National de l'Eau, mesure 2.3*** qui vise entre autre à assister les Associations de lacs, financé jusqu'en 2028.
Consiste à uniformiser et rassembler les outils et les groupes d'intervention, les chercheurs, brefs les acteurs de l'eau
Vise à créer un Réseau des **Organismes relais** dont fait partie le CRE. Le RAPPEL, etc.
Ces organismes supporteront les associations de lac, nous pourrions grâce à ce programme procéder à l'analyse du périphyton sans frais. Chaque organisme reçoit 40 000 $ dans le cadre de ce projet. L'agente du ministère nous dit qu'on vise les 100 000 $ par organisme.

Ce qu'on peut faire pour le moment :
Réduire l'apport de nutriments, limiter l'apport de phosphore dans les sédiments, s'assurer de fosses septiques en bon état.

Le chemin : La proximité du chemin est considéré un facteur important. Il y a beaucoup de phosphore amené par l'érosion, la terre emportée dans le lac. La montée des sédiments est un signe mesurable près du 201.

Les bernaches : Pour éviter un trop grand nombre de bernaches, il faut éviter de leur offrir un accès à des pâturages, elles aiment les beaux gazons.

Les truites : Les études récentes semblent montrer qu'il y a peu d'impact sur l'environnement, ni positif ni négatif, les études démontrent que le prélèvement par la pêche compense pour l'introduction d'une espèce dans un environnement où elle serait peu présente.

B) Analyse de l'eau (Bruno Bédard)

La qualité des eaux pour la baignade est excellente d'après les résultats obtenus chez H2Lab. Bruno s'est occupé des prises d'échantillons.

Bruno et Chantal ont effectué des mesures de transparence pour le RSVL.

C) Plantes envahissantes (Chantal Breton)

Renouée du Japon : horticultrice …

Rien n'a encore été réalisé pour nous débarrasser de la renouée du Japon. La machinerie lourde étant requise pour d'autres travaux jugés plus urgents pour l'écocentre. Les travaux sont pourtant terminés à l'écocentre, et il s'avère que rien n'a encore été fait pour la renouée.

Chantal nous rappelle combien il est important de s'assurer que les embarcations … planches … accessoires pour la baignade et les sports nautiques sont lavés de façon à ne pas transporter de plantes envahissantes. Et que l'on doit informer les gens à qui on prête notre chalet de bien le faire le cas échéant.

Raphaël nous rappelle qu'il faut aviser la municipalité si on découvre des plantes envahissantes et que celle-ci appliquera le protocole indiqué en pareil cas, le site devra être signalé par une bouée. En aucun cas il faut arracher les plantes nous-mêmes.

11 Séances du conseil municipal de La Macaza (Bruno Bédard)

Exposé de Bruno sur ses rencontres aux séances du conseil de la municipalité …

Il nous parle entre autres de *Modelium*, un outil destiné à remplacer la carte de citoyen auquel on peut s'inscrire en ligne.

12 Remerciements

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans l'association.

13 Modifications aux statuts et règlements (Christian Goupil)

Article 5.04 PRÉSIDENT SORTANT

Article actuel :
Le président sortant de charge se fera un devoir d'assister aux assemblées du conseil d'administration. Il assistera le président en charge dans ses directives et ses décisions et il aura droit de vote.

Changement proposé :

Le président sortant de charge se fera un devoir d'assister aux assemblées du conseil d'administration pour assurer la transition pour une durée maximale de 6 mois. Il assistera le président en charge dans ses directives et ses décisions et il aura droit de vote durant cette période.
Proposé par : Christian Goupil
Secondé par : Chantal Breton

Amendement : Pas de droit de vote
Le président sortant de charge se fera un devoir d'assister aux assemblées du conseil d'administration pour assurer la transition pour une durée maximale de 6 mois. Il assistera le président en charge dans ses directives et ses décisions durant cette période.
Proposé par Francine Benoît
Secondé par Chantal Breton
personne ne demande le vote

Article amendé accepté à l'unanimité

14. Élections

Les membres présents acceptent de renouveler leur engagement pour une autre année.

- Bruno Bédard : président
- Chantal Breton : vice-présidente
- Jean-Julien Carrière : directeur
- Paul Marleau : trésorier
- Christian Goupil : secrétaire

Pierre-Marc Trudel était absent à l'assemblée générale et ne nous a pas donné de nouvelles.

15. Paroles aux membres

On parle du Sondage.
Discussion sur le travail d'Hydro-Québec pour dégager la ligne d'alimentation.
Bruno annonce ses travaux dans la bande riveraine.
Il est demandé de mettre sur le site web une liste de plantes pour la bande riveraine.

16. Levée de l'assemblée

Chantal Breton demande la levée de l'assemblée à 12 h 33

Invitation à un dîner hot dog.

Merci à tous pour votre présence!

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
DU 1ER JUILLET 2025 AU 30 JUIN 2026

REVENUS	
Cotisation des membres pour 25-26 (38 sur 54 propriétés)	1140,00 $
Dons pour l'ensemencement Truites (10 personnes)	270,00 $
Subvention municipale La Macaza 2024-25 (à venir + ou - 720$ 2025-26)	725,00 $
TOTAL	**2135,00 $**
DÉPENSES	
Ensemencement 300 truites #INTERAC	1185,00 $
Analyses eau du lac (Baignade) #280	299,24 $
Prélèvements eau du lac (RSVL) #282	96,85 $
Cotisation (FDQLRivières) 2025+26 #282 +INTERAC	100,00 $
AFFICHETTE MYRIOPHILE #283	147,33 $
AGA 2025-26 Varia #281	61,25 $
Frais bancaires	47,40 $
TOTAL	**1937,07 $**
Profit au 30 juin 2026	**197,93 $**
BILAN AU 30 JUIN 2026	
En caisse (EOP) au 30 juin 2026	2323,74 $
Fond de protection du lac (ET) (Placement)	4231,21 $
TOTAL	**6554,95 $**

Paul Marleau
Trésorier, APLCM

APLCM COMPTABILITÉ 2025-2026

	Date		Détails	Débit	Crédit	Solde
	J	M				
2025			Solde au 30/06/2025			2 116,96 $
			EPARGNE AVEC OPERATIONS (EOP)			2 116,96 $
						2 116,96 $
						2 116,96 $
						2 116,96 $
						2 116,96 $
						2 116,96 $
	31	7	Cotisations + Truites juillet	670,00 $		2 786,96 $
	31	7	Frais bancaires		2,95 $	2 784,01 $
	25	8	CHEQUE 281		61,25 $	2 722,76 $
	25	8	CHEQUE 280		299,24 $	2 423,52 $
	25	8	Cotisations Aout	150,00 $		2 573,52 $
	29	8	Frais bancaires		2,95 $	2 570,57 $
						2 570,57 $
	30	9	Cotisations Septembre	60,00 $		2 630,57 $
	30	9	Frais bancaires		2,95 $	2 627,62 $
						2 627,62 $
						2 627,62 $
						2 627,62 $
	31	10	Frais bancaires		2,95 $	2 624,67 $
						2 624,67 $
						2 624,67 $
	30	11	Frais bancaires		2,95 $	2 621,72 $
	15	12	FRAIS DE SERVICE (CHEQUE ANN)		12,00 $	2 609,72 $
	16	12	CHEQUE 282		146,85 $	2 462,87 $
	29	12	Frais bancaires		2,95 $	2 459,92 $
2026	23	1	SUBVENTION La Macaza24-25	725,00 $		3 184,92 $
	30	1	Frais bancaires		2,95 $	3 181,97 $
						3 181,97 $
	27	2	Frais bancaires		2,95 $	3 179,02 $
						3 179,02 $
	27	3	Cotisations + Truites mars	360,00 $		3 539,02 $
	29	3	Frais bancaires		2,95 $	3 536,07 $
	29	4	Cotisations + Truites avril	150,00 $		3 686,07 $
	29	4	CHEQUE 283		147,33 $	3 538,74 $
	30	4	Frais bancaires		2,95 $	3 535,79 $
	22	5	Cotisations + truites Mai	165,00 $		3 700,79 $
	31	5	interac Pisciculture truitrs		1 185,00 $	2 515,79 $
	31	5	virement Fond protection du lac		190,00 $	2 325,79 $
	31	5	Frais bancaires		2,95 $	2 322,84 $
	4	6	Ristourne	3,85 $		2 326,69 $
			cotisation juin		50,00 $	2 276,69 $
			Subvention La Macaza (Attente 720$)			2 276,69 $
	30	6	interac Membre de FQDLC	50,00 $		2 326,69 $
	30	6	Frais bancaires		2,95 $	2 323,74 $
				Débit	Crédit	Solde
			EPARGNE AVEC OPERATIONS (EOP	2 333,85 $	2 127,07 $	2 323,74 $

	1	7	COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT			3 973,92 $
	11	9	Virement (EOP vers EP) (38 membres x 5$ du 30$)			190,00 $
	6	30	Intérêt (ET) ET BONI			67,29 $
	6	30	Total : Fond protection du Lac Clair			4 231,21 $
	6	30	Grand total (EOP+ EP)			6 554,95 $

180 boul. Norbert-Morin
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5
Tél.. : 819 326-8690
Sans frais: 1 877 326-8690
www.h2lab.ca

Nº certificat : SAM850286
Nº client : 514 714-2086

CERTIFICAT D'ANALYSES

Bruno Bedard
148 Ch Du Lac Clair
La Macaza

Nº téléphone : 514 714-2086
Email : bruno_bedard@icloud.com
Projet : Boutique en ligne
Commande : B47585-06

Date de réception:	2026/06/26
Date de prélèvement:	2026/06/25
Matrice:	Eau de surface
Lieux de prélèvement	226 Chemin du lac Clair, 180 Chemin du lac Clair, 141 Chemin du lac Clair, 56 Chemin du lac Clair, 397 Chemin du lac Caché, 374 Chemin du lac Caché
# de project:	Boutique en ligne
# de commande:	B47585-06, B47585-05, B47585-04, B47585-03, B47585-02, B47585-01

Identification des échantillons: 11 - BAIGNADE *, 11 - BAIGNADE *, 11 - BAIGNADE *, 11 - BAIGNADE *, 11 - BAIGNADE *, 11 - BAIGNADE *

Préleveur : Bruno Bedard

L'appréciation des échantillons et leur conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.

Microbiologiste, signataire Sainte-Agathe-des-Monts

Date d'émission du certificat : 2026-06-29

180 boul. Norbert-Morin
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5
Tél.. : 819 326-8690
Sans frais: 1 877 326-8690
www.h2lab.ca

Nº certificat : SAM850286
Nº client : 514 714-2086

CERTIFICAT D'ANALYSES

RÉSULTATS

ID Labo		3954509	3954510	3954511	3954512	3954513	3954514
ID Client		11 - Baignade *	11 - Baignade *	11 - Baignade *	11 - Baignade *	11 - Baignade *	11 - Baignade *
Matrice		Eau de surface	Eau de surface	Eau de surface	Eau de surface	Eau de surface	Eau de surface
Lieux de prélèvement		374 Chemin du lac Caché	397 Chemin du lac Caché	56 Chemin du lac Clair	141 Chemin du lac Clair	180 Chemin du lac Clair	226 Chemin du lac Clair
Prélevé le	**unité**	2026/06/25	2026/06/25	2026/06/25	2026/06/25	2026/06/25	2026/06/25
E. coli ***a 3***	UFC/100mL	<2	<2	3	<2	3	2

Contrôle de qualité

				Standard				Duplicata		Analysé le
Paramètré (méthode)	***LDR**	**Unité**	**Blanc**	**Nom**	**Obtenue**	**Attendue**	**Intervalle**	**#1**	**#2**	
E. coli (H2Lab-Ec-321)	0	UFC/100 mL	--	--	--	--	--	--	--	2026-06-26

Légende :
a : Paramètre(s) accrédité(s) ***UFC : Unité(s) formatrice(s) de colonies*** ***3 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Sainte-Agathe-des-Monts*** ****LDR : Limite de détection raportée***

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l 'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai. Les paramètres portant la mention ‘’Paramètre(s) accrédité(s)’’ sont couvert par le programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du MELCCFP.

FIN DU RAPPORT

Date d'émission du certificat : 2026-06-29